

**PROCÈS-VERBAL DE LA 180<sup>E</sup> SÉANCE  
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE  
TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE  
LE MARDI 21 MARS 2023, 9 H 30**

Adopté à la séance du 13 juin 2023

Sont présents : M. René Côté, président du Conseil

M<sup>e</sup> Sylvain Bourassa  
M<sup>e</sup> Julie Charbonneau  
M<sup>e</sup> Marie Charest  
M<sup>e</sup> Jacques David  
M<sup>e</sup> Chantal Denommée  
M<sup>me</sup> Manon Dufresne  
M<sup>e</sup> Mélanie Marois  
M<sup>e</sup> Nicole Martineau  
M<sup>e</sup> Lucie Nadeau  
M<sup>e</sup> Gilles Ouimet  
M<sup>me</sup> Isabelle Plante  
M<sup>e</sup> Patrick Simard

Sont absents : M<sup>me</sup> Lucie Lafontaine  
M<sup>e</sup> Daniel Y. Lord  
M<sup>e</sup> Cassandre Louis  
M. Stéphane Paquin  
M<sup>me</sup> Adriane Porcin

Sont aussi présentes : M<sup>e</sup> Danie Daigle, adjointe à la présidence  
M<sup>me</sup> Roxan Blouin, analyste  
M<sup>me</sup> Caroline Boucher, adjointe administrative  
M<sup>me</sup> Camille Joly, technicienne en droit  
M<sup>e</sup> Stéphanie Tremblay, analyste

## **1. Ouverture de la séance**

La séance est convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil de la justice administrative. Elle est tenue par moyen technologique, comme le permettent les articles 9 et 10 de ces règles.

La séance est ouverte à 9 h 32.

M. René Côté, président du Conseil de la justice administrative, constate la présence des membres du Conseil; il leur souhaite la bienvenue et les remercie.

Il souligne l'absence de M<sup>me</sup> Lucie Lafontaine, M<sup>e</sup> Daniel Y. Lord, M<sup>e</sup> Cassandre Louis, M. Stéphane Paquin et M<sup>me</sup> Adriane Porcin.

Il annonce l'arrivée de M<sup>e</sup> Cassandre Louis, comme membre juriste représentant le public en remplacement de M<sup>e</sup> Philippe de Grandmont, et le renouvellement du mandat de M<sup>e</sup> Julie Charbonneau.

Il souligne le départ de M<sup>me</sup> Camille Joly et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions. Il la remercie des loyaux services rendus.

## **2. Adoption de l'ordre du jour de la séance**

Sur la proposition de M<sup>e</sup> Julie Charbonneau, l'ordre du jour de la séance du Conseil est adopté à l'unanimité, comme modifié.

## **3. Adoption des procès-verbaux de la séance du 29 novembre 2022 et des séances extraordinaires du 13 décembre 2022 et des 27 janvier et 28 février 2023**

Sur la proposition de M<sup>e</sup> Chantal Denommée, le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2022 ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires du 13 décembre 2022 et du 27 janvier 2023 sont adoptés.

Sur la proposition de M<sup>e</sup> Marie Charest, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 février 2023 est adopté.

## **4. Rapport du président**

### **4.1. Pourvoi en contrôle judiciaire dans le dossier 2016 QCCJA 832 — M<sup>e</sup> Mathieu Proulx et M<sup>e</sup> Kathya Gagnon**

Nous sommes toujours en attente de la décision de la Cour suprême sur la demande d'appel.

### **4.2. Pourvoi en contrôle judiciaire d'André Gagnier à l'encontre du Conseil de la justice administrative**

Dans le cadre de la poursuite en dommages, des interrogatoires au préalable du président du Conseil, M. René Côté, et de M<sup>e</sup> Danie Daigle ont lieu le 19 janvier 2023 et celui de M<sup>e</sup> Gagnier a eu lieu le lendemain.

M<sup>e</sup> Gagnier a présenté une offre de conciliation pour l'ensemble des recours qu'il a entrepris devant différentes instances. La proposition n'est pas retenue.

#### **4.3. Pourvoi en contrôle judiciaire dans le dossier 2021 QCCJA 1410 – Chantal Perreault et Marie-Josée Corriveau**

Les 20 et 21 décembre 2022, une demande de sursis à l'enquête présentée par M<sup>e</sup> Perreault et une demande en irrecevabilité de M<sup>e</sup> Corriveau sont entendues par la Cour supérieure.

Un jugement est rendu le 12 janvier 2023. La cour ordonne le sursis de l'enquête jusqu'au jugement final sur la demande de contrôle judiciaire et défère au juge du fond la demande en irrecevabilité.

#### **4.4. Formation sur le fonctionnement du Conseil de la justice administrative**

M. René Côté informe les membres qu'une formation sur le fonctionnement du Conseil a été offerte aux nouveaux membres du Tribunal administratif du logement le 28 février 2023.

#### **4.5. Mode de tenue de la séance de septembre 2023**

Il est prévu que lors de la séance du 26 septembre prochain, M<sup>e</sup> Julie Baril et M<sup>e</sup> Sylvain Bourrassa offriront une formation sur la motivation des décisions. Les membres des tribunaux administratifs désignés à siéger à des comités d'enquête seront invités à participer à cette formation. On souligne également le 25<sup>e</sup> anniversaire du Conseil cette année.

Ainsi, une séance en mode présentiel est suggérée. Les membres expriment également le souhait qu'il en soit de même pour la séance de juin.

Il est convenu de tenir la séance de juin à Montréal et celle de septembre à Québec.

### **5. État et suivi des dossiers de plainte**

#### **5.1. Statistiques**

Un tableau faisant état des plaintes reçues pour chaque tribunal assujetti à la compétence du Conseil en date du 28 février est remis aux membres; à cette date 200 plaintes étaient déposées depuis le début de l'année financière.

Il est convenu qu'un état des délais de traitement des dossiers sera joint au tableau annuel des statistiques sur le nombre de plaintes reçues et traitées, lequel tableau est produit à la première séance du Conseil suivant la fin de l'année financière. M<sup>me</sup> Manon Dufresne offre son aide pour mettre en place un tableau de bord.

Vu le nombre de dossiers, les membres conviennent qu'il serait nécessaire d'examiner la possibilité d'augmenter le nombre de séances du comité d'examen de la recevabilité des plaintes, et ce, dans le but de réduire le nombre de dossiers à examiner à chaque séance. Une proposition leur sera présentée.

#### **5.2. Séances du comité d'examen de la recevabilité des plaintes des 6 décembre 2022 et 7 février 2023 et des deux séances extraordinaires du 18 janvier 2023**

Le comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu des séances les 6 décembre 2022 et 7 février 2023 et des deux séances extraordinaires le 18 janvier 2023. À l'ordre du jour de ces séances, étaient respectivement inscrits 41, 39, 1 et 4 dossiers.

Lors de ces séances, le nombre de plaintes examinées et les décisions prises se détaillent comme suit :

6 décembre 2022 : 41 plaintes, dont 7 pour lesquelles l'examen de la recevabilité est reporté;

18 janvier 2023-1 : une plainte;

18 janvier 2023-2 : quatre plaintes dont deux sont déclarées recevables;

7 février 2023 : 39 plaintes, dont 6 pour lesquelles l'examen de la recevabilité est reporté.

### **5.3. Dépôt des décisions du comité d'examen de la recevabilité des plaintes du 6 décembre 2022 et des 18 janvier et 7 février 2023**

Les décisions du comité d'examen de la recevabilité des plaintes rendues lors des séances des 6 décembre 2022 et 7 février 2023 et des deux séances extraordinaires du 18 janvier 2023 ont été transmises préalablement aux membres afin de leur permettre d'en prendre connaissance.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du comité, lequel juge manifestement non fondées les plaintes liées aux dossiers portant les numéros :

6 décembre 2022 : 1530, 1540, 1556, 1557, 1558, 1559, 1560, 1561, 1563, 1564, 1567, 1568, 1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1575, 1577, 1579, 1582, 1583, 1584, 1585, 1586, 1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1599, 1600, 1648

18 janvier 2023 - 1 : 1704

18 janvier 2023 - 2 : 1566, 1578

7 février 2023 : 1576, 1593, 1594, 1596, 1598, 1601, 1602, 1603, 1606, 1607, 1610, 1611, 1613, 1614, 1615, 1617, 1624, 1626, 1627, 1628, 1629, 1630, 1631, 1633, 1634, 1636, 1638, 1640, 1641, 1646, 1686, 1701, 1715

### **5.4. Enquêtes en cours**

Sept enquêtes sont en cours.

- **2021 QCCJA 1408 – 2021 QCCJA 1446 – 2021 QCCJA 1447 – Ziyue Zhang – Jonathan Bourgelas-Nicol – Mélanie Morissette et Ross Robins (TAL)**

M<sup>e</sup> Gilles Ouimet mentionne qu'une audition a eu lieu le 9 février 2023. Le processus d'enquête a été scindé en deux; une seconde audience aura lieu sur la sanction si le comité conclut qu'il y a un manquement déontologique. Le comité est en délibéré sur le manquement.

- **2021 QCCJA 1410 – Chantal Perreau et Marie-Josée Corriveau (BPCD)**

M<sup>e</sup> Sylvain Bourassa indique que le dossier est suspendu et le sera jusqu'à ce que la décision de la Cour supérieure soit rendue.

▪ **2022 QCCJA 1529 – Chantale Bouchard et Micheline Leclerc (TAL)**

M<sup>e</sup> Marie Charest mentionne qu'une conférence préparatoire a été tenue le 23 février 2023. Une demande préliminaire de scinder l'enquête a été présentée par M<sup>e</sup> Leclerc, laquelle a été accordée par le comité le 10 mars dernier.

▪ **2022 QCCJA 1546 – David Lessard-Gauvin et Simon Lemire (TAT)**

M<sup>e</sup> Patrick Simard mentionne qu'une conférence préparatoire aura lieu le 28 mars prochain.

▪ **2022 QCCJA 1565 – Sarah Thibault et Carl Leclerc (TAQ)**

M<sup>e</sup> Julie Charbonneau indique qu'une conférence préparatoire a eu lieu le 9 mars 2023 au cours de laquelle il a été décidé qu'une autre conférence préparatoire sera fixée possiblement avril 2023.

**6. Travaux du comité de la qualité et de la cohérence**

**6.1. Enquêtes terminées (à huis clos) – cette section fera l'objet d'un document distinct lorsque les commentaires sur ce projet de PV auront été intégrés**

Les discussions sur ce point ayant trait au processus de délibération, le Conseil décrète qu'elles se tiennent à huis clos.

▪ **2021 QCCJA 1414 – 2021 QCCJA 1451 – 2021 QCCJA 1478 – Catherine Gareau – Daniel Crespo Villareal – Giovanni Petriello et Marc Lavigne (TAL)**

Cette enquête est terminée et le rapport, signé le 8 décembre 2022, a été déposé au Conseil au moyen d'une séance tenue par courriel le 13 décembre 2023.

M<sup>e</sup> Lucie Nadeau mentionne que le comité s'est notamment questionné sur l'intention du plaignant et la détermination de la sanction considérant que le comité examinait trois plaintes et que des précédents visaient le membre concerné par la plainte.

Les membres conviennent qu'une réflexion est à faire sur la détermination de la sanction en situation de plaintes multiples.

▪ **2021 QCCJA 1416 – Brigitte Beaudoin et Stéphane Sénécal (TAL)**

Cette enquête est terminée et le rapport, signé le 23 février 2023, a été déposé au Conseil au moyen d'une séance tenue par courriel le 28 février 2023. M<sup>e</sup> Jacques David mentionne qu'une demande de scission d'enquête a été refusée; la plainte ne présentait aucune complexité. Il présente les conclusions du rapport.

Les membres conviennent qu'une réflexion est à faire sur la scission du processus d'enquête.

## **6.2. Résumé de récentes décisions en matière de déontologie**

M<sup>e</sup> Danie Daigle présente les affaires suivantes :

- Affaire Dugré, CCM, 19 décembre 2022
- Hugues et Benoît, 2021 CMQC 140
- P et X, 2022 CMQC 079
- ABC et X, 2022 CMQC 093
- Rochefort et Gouin, 2022 CMQC 017
- Ministre de la Justice et Hébert, 2019 CMQC 056-061-076 Hugues et Benoît, 2021 CMQC 140, P et X 2022-CMQC-079 et ABC et X 2022-CMQC-093

## **7. Questions diverses**

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

## **8. Calendrier**

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

- Mardi 13 juin 2023;
- Mardi 26 septembre 2023;
- Mardi 5 décembre 2023;
- Mardi 19 mars 2024.

## **9. Levée de la séance**

La séance est levée à 11 h 54.

Le président du Conseil de la justice administrative,

---

M. René Côté